

CONDITIONS D'UTILISATIONS DES LICENCES DOUBLETRADE (valable depuis 2003)

1. Définitions

« DoubleTrade » désigne la société DoubleTrade, et ses bailleurs de licence, le cas échéant. « Logiciel(s) » désigne le(s) programme(s) informatique(s) de DoubleTrade et d'autres éditeurs, le cas échéant, fournis par DoubleTrade dans le cadre de ce contrat, et la documentation correspondante, les supports associés, les matériaux imprimés, et la documentation en ligne et électronique.

2. Offre de licence

Cette licence vous donne le droit d'installer et d'utiliser le logiciel sur un seul ordinateur, ou d'installer et conserver le logiciel sur un périphérique de stockage, tel qu'un serveur réseau, utilisé uniquement pour installer le logiciel sur d'autres ordinateurs d'un réseau interne, à condition que vous déteniez une licence pour chaque ordinateur sur lequel le logiciel est installé et exécuté. Une licence du logiciel ne peut pas être partagée, installée ou utilisée simultanément sur différents ordinateurs. Vous avez le droit d'effectuer une copie des logiciels en format lisible par une machine à des fins de sauvegarde uniquement. Vous devez reproduire sur chaque copie toutes les mentions relatives au copyright et toutes autres mentions concernant la propriété, telles qu'elles figurent sur l'exemplaire d'origine du logiciel. DoubleTrade pourra, sans préavis, vérifier le respect des clauses de la présente licence.

3. Restrictions

Sauf pour les raisons décrites dans la Section 2 de ce document, vous ne devez ni réaliser, ni distribuer, de copies du logiciel, ni transférer électroniquement le logiciel d'un ordinateur à un autre, ou sur un réseau. Vous vous engagez à ne pas altérer, fusionner, modifier, adapter ou convertir le logiciel, à ne pas décompiler, désosser, désassembler ou autrement réduire le logiciel à une forme déchiffrable. Vous vous engagez à ne pas louer, prêter à bail ou accorder de sous-licence du logiciel. Vous vous interdisez de céder ou de transmettre à tout tiers, y compris l'une quelconque de vos filiales, même à titre gratuit, tout ou partie des droits et/ou obligations accordés par ce contrat de licence. Vous vous engagez à ne pas modifier le logiciel ni créer de travaux dérivés basés sur le logiciel. DoubleTrade se réserve le droit de résilier cette licence dans le cas où vous ne respecteriez pas les termes et conditions de ce contrat de licence. Le cas échéant, vous vous engagez à détruire toutes les copies du logiciel (tous les autres droits des deux parties, et tous les autres termes de ce contrat, restant en vigueur).

4. Mises à jour

Si cette copie du logiciel est une mise à jour d'une version antérieure du logiciel, elle vous est fournie selon un accord d'échange de licence. En installant et en utilisant cette copie du logiciel, vous mettez volontairement fin à votre contrat de licence précédent et renoncez à toute utilisation future de la version antérieure et à tout transfert à une tierce partie, sauf dans le cadre de la Section 3.

5. Propriété

La présente licence vous concède des droits limités quant à l'usage du logiciel. DoubleTrade et ses fournisseurs retiennent tous les droits, titres et intérêts – y compris les droits de copyright et de propriété intellectuelle – au logiciel (en tant que travaux indépendants et travaux servant de base à une application que vous pourriez développer), aux exécutable DoubleTrade, ainsi qu'à leurs copies. Tous les droits non spécifiquement concédés par ce contrat de licence, y compris les droits de copyright aux niveaux national et international, appartiennent à DoubleTrade.

6. Garantie limitée

DoubleTrade garantit, pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de livraison (une copie de votre reçu faisant foi) que, s'il est utilisé sur la configuration matérielle conseillée, le logiciel fonctionnera de manière substantiellement conforme à ce qui est décrit dans la documentation fournie avec le logiciel.

7. Recours exclusif

Votre unique recours est de renvoyer le logiciel au point de vente où vous l'avez acheté, accompagné d'une copie de votre reçu et d'une description du problème. A condition qu'un non-respect de la garantie énoncée plus haut soit communiqué, par écrit, à DoubleTrade dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la réception, DoubleTrade fera preuve d'efforts raisonnables pour vous fournir un exemplaire de remplacement du logiciel substantiellement conforme à la documentation, un nouveau support ou un remboursement du prix d'achat du logiciel, à sa seule discrétion. La responsabilité de DoubleTrade ne sera pas engagée pour tout logiciel ayant été modifié de quelque façon que ce soit, si le support a été endommagé accidentellement, suite à un mauvais traitement, à un usage non conforme ou à une modification, ou si le problème vient du fait que le logiciel a été utilisé en conjonction avec du matériel non conforme aux recommandations données. De tels usages non conformes, accidents, utilisations abusives ou modifications du logiciel annuleraient la garantie énoncée ci-dessus. Ce recours est le seul recours qui vous est offert en cas de non-respect des garanties exprès ou implicites quant au logiciel et à la documentation y afférente.

8. LIMITES DE RESPONSABILITÉ

LA RESPONSABILITÉ DE DoubleTrade OU DE SES FOURNISSEURS NE SERA EN AUCUN CAS ENGAGÉE, ENVERS VOUS OU TOUTE AUTRE PARTIE, POUR TOUS DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, INCIDENTS, PUNITIFS OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS - SANS S'Y LIMITER - LES DOMMAGES TELS QUE IMPOSSIBILITÉ D'UTILISATION D'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÈS AUX DONNÉES, PERTE DE CLIENTÈLE, MANQUE À GAGNER, OU AUTRE), CAUSÉS PAR L'UTILISATION (OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISATION) DU LOGICIEL ET BASÉS SUR TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, TELLE QUE VIOLATION DE CONTRAT, NON-RESPECT DE LA GARANTIE, ACTION EN RESPONSABILITÉ EXTRA-CONTRACTUELLE (Y COMPRIS EN CAS DE NÉGLIGENCE) OU ACTION BASÉE SUR LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS, OU POUR TOUTE AUTRE RAISON ET CE, MÊME SI DoubleTrade OU SES REPRÉSENTANTS ONT ÉTÉ PRÉVENUS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, ET MÊME SI UN RECOURS TEL QUE MENTIONNÉ PLUS HAUT A ÉTÉ INTRODUIT SANS SUCCÈS. LE MONTANT TOTAL DE LA RESPONSABILITÉ DE DoubleTrade POUR TOUS DOMMAGES EFFECTIVEMENT SUBIS, QUELLE QU'EN SOIT LEUR CAUSE, SERA ÉGAL A LA SOMME PAYÉE PAR VOUS POUR L'ACHAT DU LOGICIEL DoubleTrade AYANT CAUSÉ CES DOMMAGES.

9. Informations générales

Ce contrat de licence contient l'accord complet entre les parties en ce qui concerne son objet et prévaut sur tout autre contrat ou accord antérieur ou actuel, qu'il soit oral ou écrit. Tout terme différent ou supplémentaire apparaissant sur un bon de commande ou tout autre document rédigé par vous quant au logiciel objet de cette licence est nul et non avenu. Le manquement ou le retard de DoubleTrade à exercer ses droits dans le cadre de ce contrat de licence, ou lors de la rupture de ce contrat de licence, n'indiquent pas un abandon de ces droits. Les vendeurs, agents ou employés de DoubleTrade ne sont pas habilités à modifier ce contrat de licence. Toute clause de ce contrat considérée par un tribunal compétent comme étant contraire à la loi sera appliquée dans les limites permises par la loi, toutes les autres clauses de ce contrat restant en vigueur. Les noms de marques ou de produits et les logos mentionnés sont des marques déposées appartenant à DoubleTrade. Vous vous engagez à ne pas supprimer ou modifier les mentions de marques, noms des produits, logos, mentions de copyright ou autres mentions de propriété, légendes, symboles ou autre texte apposés au logiciel. Ce contrat de licence ne vous autorise pas à utiliser le nom de DoubleTrade ou de ses bailleurs de licence, ni leurs marques respectives.

Date :

Signature :